

SOLIDARITÉ agricole

Février 2023
Vol. 36, n° 1

Oser d'abord, s'allier ensuite



Michel Brien, président

Saviez-vous qu'en Estrie il y a 29 % de productrices? Pourtant, elles ne représentent que 19 % des membres des conseils d'administration au sein de l'Union. Heureusement, l'écart tend à diminuer au fil des ans. Ce qui pour moi favorise le dynamisme de l'organisation.

Saviez-vous que les Agricultrices du Québec est la seule organisation agricole du Québec dédiée exclusivement aux femmes de notre secteur d'activité? Leur mission est d'influencer le gouvernement et le secteur agricole sur des enjeux touchant directement les agricultrices et leur famille. Les Agricultrices du Québec sont aussi actives dans le développement du potentiel de toutes les femmes œuvrant dans le milieu agricole.

Gains historiques

En 1980, à la suite de nombreuses revendications, leur statut est enfin passé de collaboratrice à celui de productrice agricole. Quelques années plus tard, elles ont aussi permis que les productrices aient accès à la prime à l'établissement de la relève de la Financière agricole du Québec.

En 1989, les épouses collaboratrices peuvent désormais être reconnues comme salariées. Entre 2004 et 2006, le regroupement a obtenu l'accès au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) pour toutes les travailleuses autonomes. Depuis 2015, elles

font ressortir différentes lacunes de ce programme et elles travaillent à ce qu'il soit mieux adapté à notre milieu.

Actuellement, les Agricultrices du Québec, en collaboration avec l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et le Secrétariat à la condition féminine du Québec, développent un outil de calcul pour chiffrer le travail non rémunéré avec l'objectif d'obtenir des gains fiscaux.

Malgré la présence croissante de relève féminines, les transferts d'entreprises familiales en leur faveur sont moins fréquents et elles acquièrent initialement moins de parts que les hommes. Elles sont toutefois plus nombreuses à démarrer leur propre entreprise.

La région fait bonne figure sur le plan des femmes impliquées auprès du milieu agricole. Les syndicats locaux de l'Estrie soutiennent l'organisme. Je souhaite les en féliciter. Mentionnons au passage l'impact de Diane Lacroix, l'une des premières femmes directrices régionales à l'Union qui vient tout juste de prendre sa retraite après 24 ans à ce poste. Saluons enfin l'honorable Marie-Claude Bibeau, députée de Compton-Stanstead et première femme ministre de l'Agriculture du Canada.

Souhaitons que plusieurs femmes suivent leurs traces et s'inspirent de la devise des Agricultrices de l'Estrie : *oser d'abord, s'allier ensuite*. Plus d'information sur agricultrices.com.

Michel Brien

SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la
Fédération de l'UPA-Estrie
4300, boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6
819 346-8905 (fabrication syndicale)

www.estrie.upa.qc.ca

Distribution : fermes familiales de l'Estrie
Tirage : 3 100 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 1488-4372
Envois poste-publication no de convention : 40026310

ESPACES PUBLICITAIRES

Demandez nos tarifs

ANNONCEZ VOS ACTIVITÉS

Valéry Martin 819 346-8905
vmartin@upa.qc.ca

Date de tombée : 16 mars 2023
Date de parution : 4 avril 2023

DANS CE NUMÉRO :

Bilan de la CPTAQ en Estrie.....	3
Bienvenue Éric Laverdure	5
Recrutement des Portes ouvertes.....	9
Frontenac se démarque.....	19
Journée Agro Estrie.....	20

Bienvenue aux nouveaux membres*

#	Entreprises	Membres	Production	Syndicat local
1.		André Benoît	Foin	Memphrémagog
2.		Jérôme Brochu	Acéricole et foin	Des Sources
3.		Arianne Caron	Cerfs rouges	Haut-St-François
4.	Domaine Fleur de Lys inc.	Alain Cool	Foin	Val-St-François et de Sherbrooke
5.	Érablière Pascal Dulac inc.	Pascal Dulac	Acéricole	Granit
6.		Élie Gagné	Maraîchère	Coaticook
7.		Reine Gereige et Georges Bou Chaaya	Maraîchère, cuniculture, pomicole et foin	Val-St-François et de Sherbrooke
8.		Céline Grondin	Acéricole	Granit
9.		Danielle De Laplante et Daniel Guimond	Foin	Des Sources
10.		Daniel Hunting	Grains et foin	Haut-St-François
11.		Stéphane Morin	Bovine	Coaticook
12.		Judy Stanley	Laitière, acéricole et bovine	Haut-St-François

*Un nouveau membre est un producteur (nouvelle entreprise) ayant signé volontairement son bulletin d'adhésion depuis la dernière parution.

Notre histoire en vidéo

À la défense de nos intérêts collectifs depuis 90 ans

Valéry Martin, conseillère aux communications

Bien des choses ont changé depuis 1932. Ce qui ne change pas, c'est notre volonté de défendre les intérêts collectifs des producteurs et des productrices en plus de soulever les enjeux vécus par le milieu rural en général.

Visionnez le superbe montage vidéo produit à l'occasion de l'assemblée générale du 18 novembre dernier via notre site Web, dans l'onglet À propos – Histoire estrie.upa.qc.ca/producteur/a-propos/histoire.

Vous y découvrirez des témoignages inspirants de personnes ayant occupé la présidence et la vice-présidence de la Fédération de l'UPA-Estrie : Jacques Dion, Antoine Doyon, Noël Landry, Réal Marcoux, Lynne Martel-Bégin, François Bourassa et Michel Brien.

Une œuvre signée Louis-Charles Blais de [22 Agence Créative](#) guidé par notre collègue Johanick Riendeau.



Terres agricoles

Bilan des activités de la Commission de protection du territoire agricole en Estrie

Lise Got, conseillère à l'aménagement et à la vie syndicale

La Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) a rendu public en décembre dernier son rapport d'activité pour l'année 2021-2022. Un survol des décisions rendues en Estrie* durant cette période nous permettra de mieux savoir ce qui se passe dans la zone agricole de notre région et, peut-être, d'ajuster quelques perceptions.

En Estrie, entre avril 2021 et mars 2022, la CPTAQ a rendu 169 décisions. De ce nombre, 110 demandes ont été autorisées en totalité ou partiellement, ce qui représente 65 % des demandes.

Les demandes les plus courantes en Estrie portent sur les morcellements de ferme, les utilisations accessoires et les nouvelles utilisations autres qu'agricoles.

Les demandes visant une nouvelle utilisation non agricole ont été autorisées à 55 %. Quant à elles, les utilisations non agricoles, mais accessoires à l'agriculture ou l'agrandissement des utilisations déjà autorisées ont été accordées à 77 %. Enfin, 77 % des demandes de morcellement de ferme ont été autorisées.

Les demandes d'exclusion représentent 5 % des demandes. Celles-ci ont été autorisées dans 11 % des cas.

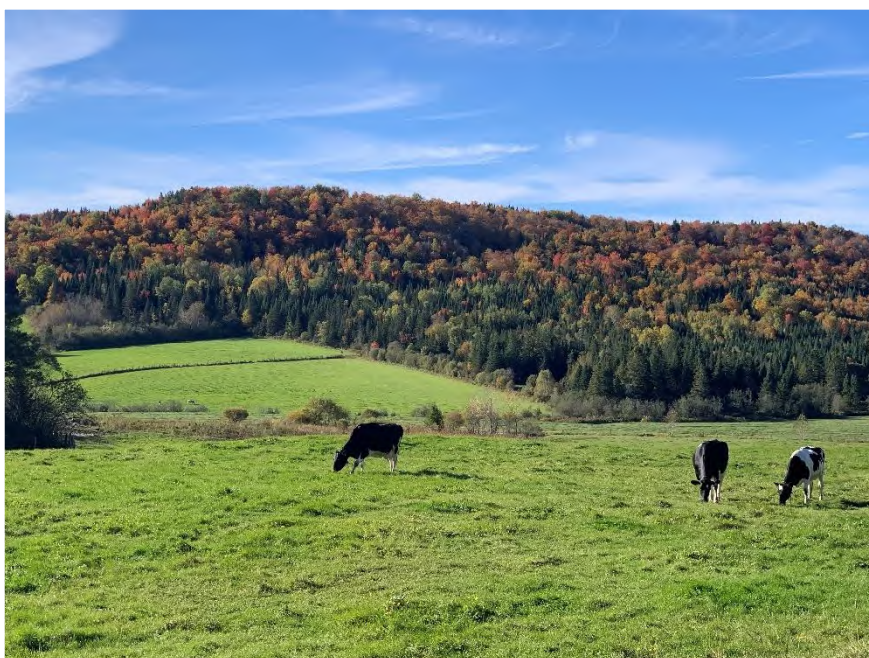
Voici aussi le bilan des recommandations formulées par les différents intervenants lorsque la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* le requiert :

- Des demandes individuelles nécessitant une recommandation municipale, 96 % ont reçu une recommandation favorable (la proportion est la même pour la province).
- Toutes les demandes (100 %) provenant d'une MRC, d'une communauté, d'un ministère, d'un organisme public ou d'un organisme fournissant des services d'utilité publique ont reçu une recommandation favorable de leur MRC (la proportion est la même pour la province).
- L'UPA-Estrie a transmis une recommandation favorable à 56 % des projets émanant d'organismes publics.

Dans notre région, comparer les données brutes à celles des années précédentes devient complexe puisque les limites administratives du territoire ont changé. Toutefois, les pourcentages d'autorisation se comparent aux dernières années.

Il serait très intéressant, voire, utile, que la CPTAQ quantifie les superficies bénéficiant d'une autorisation d'usage autre qu'agricole afin de réellement mesurer les pertes de terres disponibles. Il est aisé de constater que peu de superficies sont exclues de la zone agricole permanente, mais qu'une grande partie des nouvelles demandes d'usages autres qu'agricoles sont autorisées.

*Les statistiques présentées s'appliquent à la région de l'Estrie incluant les MRC de Brome-Missisquoi et Haute-Yamaska.





Plusieurs formations s'ajoutent en cours d'année!

Consultez l'offre et inscrivez-vous via uplus.upa.qc.ca

ou par courriel auprès de Valérie Giguère à rfaestrie@upa.qc.ca



GESTION D'UNE ENTREPRISE AGRICOLE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Attestation d'études collégiales (AEC) - Gestion d'entreprise agricole		Cégep de Sherbrooke, Consultez www.cegepsherbrooke.qc.ca/aec-gea		
Comptabilité et aspects fiscaux en agriculture	7 h	Sherbrooke	Hiver 2023	80 \$/160 \$
Organisation et gestion du temps en agriculture	7 h	Sherbrooke	10 février	80 \$/160 \$
Principes de base en comptabilité et tenue de livres	24 h		16 janv. au 21 févr.	150 \$/300 \$

PRODUCTION ACÉRICOLE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Évaporation de l'eau d'érable	7 h	Cookshire-Eaton	11 février	À déterminer
L'univers des défauts de saveurs du sirop d'érable en grands contenants – niveau avancé	6 h	Sherbrooke	15 février	95 \$/190 \$
Aménagement d'une érablière – formation théorique et pratique	7 h	Cookshire-Eaton	Juin	À déterminer
Utilisation du GPS en érablière	14 h	Cookshire-Eaton	Juin	À déterminer
Installation de tubulure - formation théorique et pratique	7 h	Cookshire-Eaton	Juin	À déterminer

FORESTERIE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût
J'aménage ma forêt. Je valorise mon boisé	3,5 h	East Angus	24 février	50 \$
Abattage directionnel et de précision (avancé)	16 h	À déterminer	3 ou 4 mars	100 \$
Aménagement forestier responsable (certification forestière)	6 h	À déterminer	17 mars	50 \$

PRODUCTION APICOLE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Initiation à l'apiculture	44 h	Coaticook	Les samedis 25 févr. au 1 ^{er} avr.	300 \$/600 \$
Transformation des produits de la ruche	32 h	Ste-Cécile-de-Milton	4-5 mars 11-12 mars	200 \$/400 \$

PRODUCTION HORTICOLE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Cultiver l'efficacité en production maraîchère biologique diversifiée	7 h	En ligne	27-28 février	95 \$/190 \$

PRODUCTION ANIMALE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Manipulation sécuritaire des bovins	7 h	À déterminer	Printemps	À venir
Soins d'urgence de base pour les chevaux	7 h	Coaticook	16 avril	85 \$/170 \$
Lactanet : L'histoire derrière votre inventaire de génisses	2 h	En ligne	7 février	50 \$
Lactanet : Le secret du lait payant	2 h	En ligne	9 février 14 février	50 \$
Webinaire : Des plantes toxiques pour les bovins, oui ça existe! (PBQ)	1 h	En ligne	En tout temps	Gratuit
Webinaire : Bovins fragilisés comment mieux les déceler (PBQ)	1,5 h	En ligne	En tout temps	Gratuit

FORMATIONS EN LIGNE ET WEBINAIRES

En tout temps sur [l'U+](#)

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût
Pour ma santé et ma sécurité, je prends le temps qu'il faut!	1 h 15	-	-	Gratuit
La contribution des technologies au service de la performance environnementale	1 h	-	-	Gratuit
Ce qu'il faut savoir sur les programmes de la sécurité du revenu	1 h	-	-	Gratuit
AgriFrancisation	40 h	À la ferme ou en ligne		Gratuit
Harmonisation travail et vie personnelle : santé et bien-être des entrepreneurs	8 h	En ligne	À venir	125 \$

AUTRES RESSOURCES POUR DÉVELOPPER VOS COMPÉTENCES ...

Programmes offerts en reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) : abattage manuel et débardage forestier, aménagement de la forêt, horticulture et jardinerie, production acéricole, production animale, production horticole, travail sylvicole.

Contactez le CFP CRIFA pour plus de détails : 819 342-3295
Pour la région du Granit, contactez le CFP Le Granit au 819 583-5773

Mentorat d'affaires

Trouvez le mentor qui vous aidera à grandir : reseaum.com

FORMATIONS À LA FERME : COMMENT DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DE VOS EMPLOYÉS

- AgriEmploi
- FermEmploi
- Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)

Contactez : Karina Bourque, technicienne en ressources humaines
kbourque@upa.gc.ca 819 346-8905, poste 5151 ou
Steven Lemay, conseiller à la main-d'œuvre agricole
slemay@upa.gc.ca 819 346-8905, poste 5140.

*Coût producteur / coût non-producteur



Le Syndicat de la relève agricole de l'Estrie rembourse 150 \$ par année à ses membres applicable sur les formations.

Avec la participation financière de:



FIERS ACTEURS DE CHANGEMENT!

La formation

Faites comme Julien, réduisez l'usage des herbicides

- ✓ Hybride
- ✓ Flexible
- ✓ Admise au parcours PAD de l'ITAQ

Inscrivez-vous : upa.ca/acteursdechangement

POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
L'Union des producteurs agricoles

agricarières
Conseil sectoriel du milieu d'acteurs de la production agricole

Québec

ENSEMBLE NOURRIR GRANDIR

Avis de nomination

Bienvenue à Éric Laverdure

Etienne Frémond, directeur régional

Nous avons le plaisir de vous présenter Éric Laverdure qui s'est joint le 12 janvier dernier à l'équipe de la Fédération de l'UPA-Estrie à titre de conseiller à la vie syndicale.

Éric Laverdure détient un baccalauréat en études politiques appliquées. Ces trois dernières années, il dirigeait la radio CFAK 88.3 du campus de l'Université de Sherbrooke. Éric a une excellente capacité d'animation et un grand intérêt personnel pour l'histoire du syndicalisme. Nous sommes persuadés qu'il relèvera le défi avec brio et nous lui souhaitons la bienvenue dans notre équipe.



Vous pouvez joindre Éric au elaverdure@upa.qc.ca ou au 819 346-8905 poste 5128.

Nouvelle agente régionale pour L'ARTERRE

Dominique Desautels, qui occupait déjà le poste de conseillère à la vie syndicale, agit désormais en tant qu'agente régionale du service L'ARTERRE. Elle accueille et accompagne les aspirants-agriculteurs désirant s'établir en Estrie. Elle travaille de façon étroite avec les agents de maillage de chaque MRC pour trouver les bons jumelages et réussir les transferts de fermes non apparentés.



Elle s'occupe également du Syndicat de la relève agricole de l'Estrie (SYRAE). On lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles tâches!

Dominique conserve les mêmes coordonnées : d-desautels@upa.qc.ca ou 819 346-8905, poste 5135.

SOUPER 100% LOCAL

SYRAE | **FR AQ**
Syndicat de la relève agricole de l'Estrie

SOUPER FONDUE AU FROMAGE

Dès 19 h à la Salle communautaire de Johnville
62, chemin Jordan Hill, Cookshire-Eaton, JOB 2A0

BILLETS : 600 \$ / table de 8 personnes
85 \$ par personne

17 FÉVRIER 2023

jriendeau@upa.qc.ca

Nouvelle infolettre sur la main-d'œuvre

Karina Bourque, technicienne en ressources humaines



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

Centre d'emploi agricole
Estrie

Les Centres d'emploi agricole fusionnent leur infolettre sur la main-d'œuvre à partir du mois de février avec celle d'AGRlcarrières. Restez à l'affût des nouvelles concernant la main-d'œuvre agricole de votre région telles que : les services et outils, les formations, les événements, l'actualité, etc.

C'est simple, numérisez le code QR pour vous inscrire à l'infolettre.



Augmentation du salaire minimum des travailleurs étrangers temporaires depuis le 1^{er} janvier

Le salaire minimum effectif en date du 1^{er} janvier 2023 est maintenant de 15,17 \$ l'heure.

Notez que le salaire offert ne peut jamais être inférieur au salaire minimum en vigueur au Québec. Ce dernier passera à 15,25 \$ au 1^{er} mai.

Source : quebec.ca/emploi



Service d'accompagnement TET

Le Centre d'emploi agricole de l'Estrie vous offre un service d'accompagnement lors de la venue de vos travailleurs étrangers temporaires.

Nous vous apporterons le support nécessaire ainsi que des outils utiles afin de faciliter l'accueil et l'intégration de vos travailleurs étrangers. Nous nous déplacerons en entreprise selon votre convenance afin de vous expliquer les étapes à franchir et de vous accompagner dans ce nouveau processus.

Le service comprend une visite de 2 heures qui traitera des sujets suivants :

- La composition du dossier de l'employé;
- Le portail AMIGO (NAS, RAMQ, les divers onglets);
- La paie de l'employé (avance, déduction, transfert, impôt);
- Les normes du travail (droits, applications);
- Le logement.

Veuillez prendre note que le producteur devra assumer la traduction au travailleur.

Contactez le service des travailleurs étrangers temporaires au tetestrie@upa.gc.ca ou au 819 346-8907.



L'UPA-Estrie fait le point avec la ministre Pascale St-Onge

Valéry Martin, conseillère aux communications

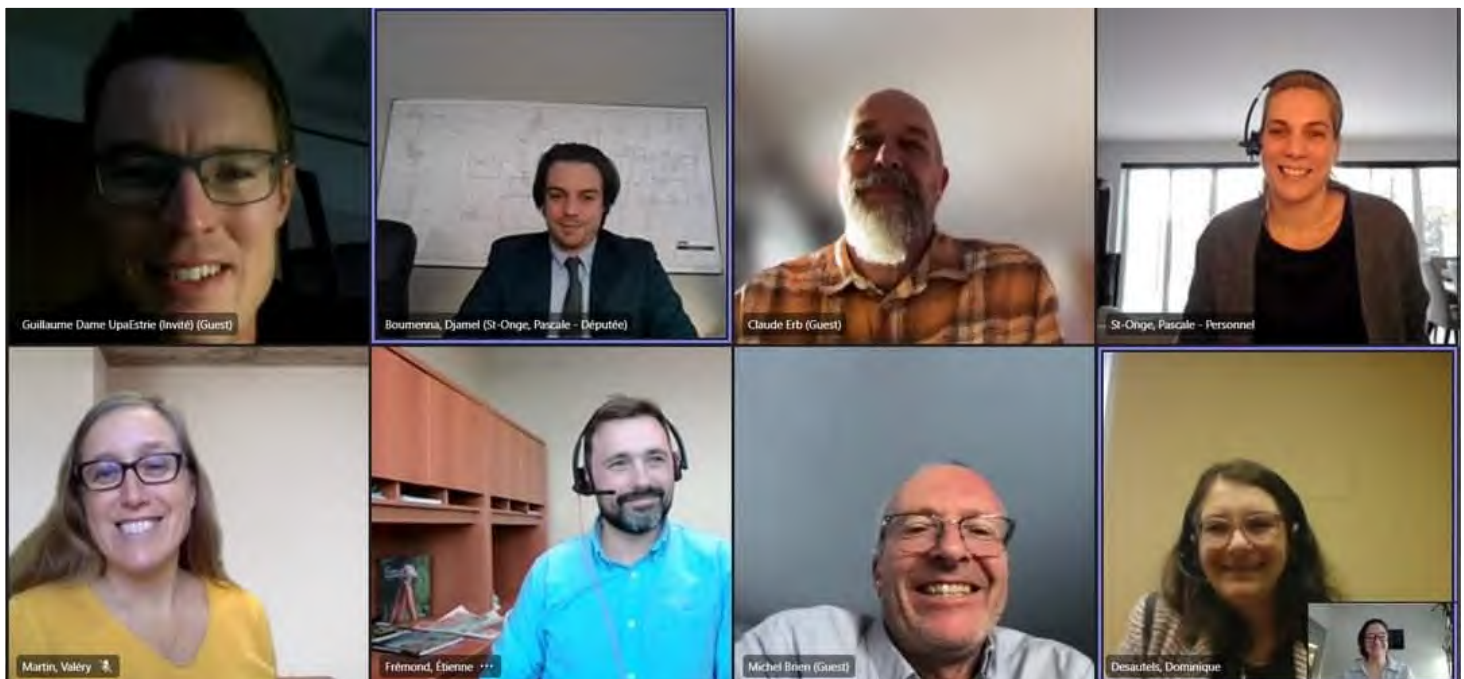
Le 10 janvier, des représentants de l'UPA-Estrie ont rencontré Pascale St-Onge, députée de Brome-Missisquoi et ministre des Sports et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec.

Il s'agissait d'une première rencontre officielle depuis son élection en 2021. Le territoire de Memphrémagog faisant partie de la circonscription qu'elle représente, il nous tardait de faire amplement connaissance.

Mme St-Onge nous a d'abord parlé de son travail sur le plan agricole qui consiste souvent à appuyer les demandes de sa voisine Marie-Claude Bibeau, ministre de l'Agriculture et députée de Compton-Stanstead. Elle nous a aussi fait part des sujets qui l'interpellent comme l'autonomie alimentaire et la gestion responsable de l'eau.

Les sujets ensuite abordés par Guillaume Dame, président du Syndicat local de l'UPA de Memphrémagog, Michel Brien, président de la Fédération de l'UPA-Estrie et Claude Erb, représentant des Fermes de petite taille de ces deux instances, ont été :

- le contrôle des frontières pour les importations de matières résiduelles fertilisantes;
- les taux d'intérêt;
- la compensation annoncée sur le prix des engrais;
- l'accès aux abattoirs fédéraux et la gestion des risques pour les fermes de petite taille;
- l'innovation environnementale;
- la voie de contournement de Lac-Mégantic,
- la réciprocité des normes et la protection à long terme de la gestion de l'offre;
- les problèmes dans le Programme des travailleurs étrangers temporaires; et
- le contrôle équilibré des armes à feu.



Recrutement de trois fermes hôtes

Valéry Martin, conseillère aux communications

Les Portes ouvertes seront de retour cet été en Estrie. Certaines décisions sont encore à finaliser au moment d'écrire ces lignes. Toutefois, nous pouvons déjà annoncer que l'activité se déroulera durant la 2^e fin de semaine de septembre, vraisemblablement le dimanche 10 septembre.

Il est déjà temps d'entamer le recrutement. Nous sommes donc à la recherche de trois fermes hôtes.

Pour accueillir les visiteurs sur votre ferme à cette occasion, certains critères doivent être respectés. D'abord, il faut être en règle avec l'Union et les spécialités. Vous devez aussi être en règle avec Attestra si vous avez des animaux. Et surtout, bien sûr, il faut avoir envie d'expliquer votre travail quotidien et les enjeux qui vous interpellent au grand public, au nom de l'UPA. Votre syndicat local doit aussi appuyer votre candidature. D'autres critères peuvent s'appliquer en fonction des différentes productions, notamment sur la biosécurité. Nous pourrions vous donner davantage d'information par la suite.

L'UPA-Estrie offre un budget pour vous aider dans votre organisation. De plus, elle fournit un chapiteau 20' x 20' ainsi qu'une toilette chimique. Il est aussi possible de solliciter des commanditaires. Votre syndicat local peut aussi s'impliquer de différentes façons. Tout comme vos voisins et vos fournisseurs.

Vous êtes intéressés ou avez simplement des questions? Contactez Valéry Martin, conseillère aux communications au 819 346-8905, poste 5143 ou à vmartin@upa.qc.ca.

Les Portes ouvertes

MANGEONS LOCAL

Plus que jamais!



Le service de diagnostic d'égouttement pour éviter bien des tourments!

Eve-Marie Houde, agr., CPI

Club agroenvironnemental de l'Estrie



Personne n'est en mesure de prédire si le printemps sera hâtif, pluvieux ou si les conditions feront ressurgir des problématiques de gestion de l'eau dans vos champs. Agir en amont des problèmes peut souvent faire économiser du temps et de l'argent. Plusieurs actions peuvent être entreprises dès maintenant en prévision de la saison 2023 afin d'améliorer la situation dans vos champs.

De nombreux facteurs peuvent contribuer à l'accumulation d'eau à certains endroits dans vos champs. Un diagnostic d'égouttement réalisé par un professionnel en ingénierie peut vous aider à déterminer précisément les causes de l'accumulation de l'eau en surface. Le professionnel pourra ainsi vous guider dans le choix des interventions et vous aider à instaurer des pratiques culturales afin de contrôler l'érosion hydrique.

Un diagnostic d'égouttement s'avère souvent utile pour diagnostiquer une déficience du drainage souterrain, telle qu'une infiltration lente de l'eau causée par une mauvaise structure de sol, un horizon de sol compacté, la présence d'une nappe phréatique élevée et bien plus.

Le diagnostic d'égouttement est parfois révélateur. Il peut fournir des explications des baisses de rendement localisées, sur la capacité d'enracinement des plants ainsi que sur les options idéales de travail de sol pour vos champs. La réalisation de profils de sols vous permettra d'en apprendre beaucoup plus sur l'état de santé de vos sols et sur les possibilités d'amélioration de ceux-ci!

Contactez dès aujourd'hui le Club agroenvironnemental de l'Estrie pour obtenir l'aide d'un professionnel afin de planifier un investissement raisonné dans vos champs!

club-info@cae-estrie.com ou 819 820-8620.



Les cours d'eau, ça passe ou ça casse!

Un franc succès et apprécié de tous

Julie Duquette, agr., M.Sc. conseillère en environnement

La série de sept formations sur les cours d'eau et la dynamique fluviale, offerte par la Fédération de l'UPA-Estrie et ses partenaires a été couronnée de succès. Tous les participants sondés sur la satisfaction face à l'activité se sont déclarés « beaucoup » ou « assez satisfaits » des formateurs et des sujets traités.

Les modifications à la réglementation en vigueur de même que les dynamiques des cours d'eau ont été clarifiées à l'aide de la table de démonstration Dynam'eau.

Le premier d'une série de cinq vidéos produits en collaboration avec nos partenaires présente la dynamique fluviale avec cette table de démonstration. Vous pouvez y accéder en cliquant ici vimeo.com/790045306.

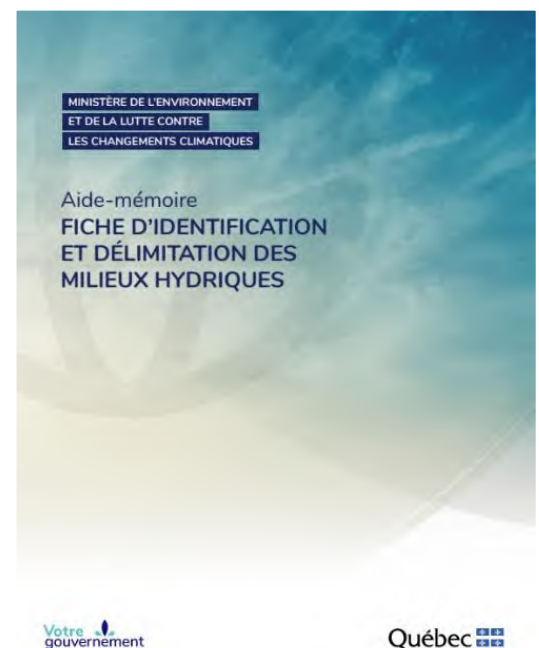
Les autres vidéos sont encore en production. Nous vous tiendrons informés du moment de leur diffusion.



Vrai ou Faux sur les cours d'eau

- Un cours d'eau verbalisé est un cours d'eau nommé, qui porte un nom?
Faux. C'est un cours d'eau pour lequel des plans de redressement ont jadis été réalisés par le MAPAQ.
- Des sédiments de sols qui se rendent dans un cours d'eau peuvent être considérés comme des contaminants?
Vrai. Selon l'article 20 de la *Loi sur la qualité de l'environnement (LQE)*, les sédiments sont considérés comme une source de contaminants potentiels pour les milieux hydriques et humides.
- La meilleure personne pour savoir si ce qui coule chez moi est un fossé ou un cours d'eau, c'est moi?
Faux. Ce qui détermine la nature d'un fossé ou d'un cours d'eau est bien défini et est pareil pour tous! Il faut se souvenir que l'élément clé n'est pas basé sur une cartographie, mais bien sur une définition.

Votre municipalité demeure la première source à consulter, puis votre MRC, si vous vous questionnez à savoir si c'est un fossé ou un cours d'eau qui passe chez vous. Enfin, vous pouvez consulter les annexes 1 et 2 de cet Aide-mémoire produit par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques : environnement.gouv.qc.ca/eau/rives/delimitation.pdf.





Rendez-vous agroenvironnement 2023



Invitation spéciale aux productrices et producteurs de la MRC des Sources et du Val-Saint-François à une séance d'information

Les rendez-vous en agroenvironnement, ce sont deux cohortes de codéveloppement dédiées aux producteurs qui pratiquent ou souhaitent implanter sur leur ferme des **cultures de couverture** ou des **plantes fourragères**.

Les rendez-vous agroenvironnement, c'est une opportunité :

- de passer un bon moment afin d'échanger entre pairs et avec des professionnels sur des enjeux ou des sujets qui vous concernent;
- de s'inspirer et de transmettre des idées, astuces et pratiques visant le maintien et la qualité de la santé de vos sols;
- de partager ses bons coups et aussi les choses qui ont moins bien fonctionnées afin de s'entraider entre producteurs;
- une possibilité d'inviter des spécialistes pour approfondir une question qui vous interpelle et vous préoccupe afin de trouver des solutions innovantes et efficaces pour atteindre vos objectifs.

- ★ Les thématiques des rendez-vous en agroenvironnement vous intéressent.
- ★ Vous souhaitez en apprendre plus sur le fonctionnement des cohortes et vous aimeriez venir nous partager vos idées.
- ★ Alors, saisissez cette chance unique de venir participer à une journée d'information qui aura lieu :



Le vendredi 17 février 2023, de 10 h 30 à 16 h 00
À la salle du GYM A21 au 309, rue Chassé à Val-des-Sources
(stationnement à l'arrière du bâtiment)

SVP, veuillez réserver votre place dès maintenant auprès de :
Emilie Lapointe
Chargée de projet en développement agroalimentaire et forestier
Courriel : elapointe@mrcdessources.com
Tél. : 873 500-2406



Ce premier rendez-vous en agroenvironnement est une initiative de la Table de coordination agroalimentaire et forestière (TACAF) des Sources en partenariat avec L'UPA Estrie, le CIARC, Gestion Rochelin inc., la MRC des Sources et la MRC du Val-Saint-François.



TACAF Table de coordination agroalimentaire et forestière des Sources



Voilà quatre ans que je rédige annuellement un article pour présenter l'état d'avancement de la lutte contre la berce du Caucase sur des propriétés agricoles de quatre municipalités du Val-Saint-François (Racine, Valcourt, Canton de Valcourt et Maricourt). La berce du Caucase est une plante envahissante reconnue pour provoquer d'importantes brûlures à la peau et celle-ci se retrouve malheureusement dans plusieurs municipalités de la région et principalement le long de cours d'eau. Au fil des ans, la région environnant la municipalité de Racine s'est retrouvée avec des populations grandioses de berce du Caucase. La firme Quadra Environnement y effectue des travaux de contrôle depuis 2017 grâce au financement des municipalités impliquées, au programme Prime-Vert du MAPAQ et à la collaboration du Conseil régional de l'environnement.

Le cas du Val Saint-François est exceptionnel, car il s'agit probablement de la plus grande invasion de berces du Caucase connue au Québec. Bien que ce soit un malheureux record, cette invasion offre un laboratoire pour mieux comprendre le cycle de vie de la plante dans le contexte agricole du sud du Québec. Les plants bénéficient d'une bonne fertilisation. De plus, l'ensoleillement ainsi que la température sont favorables à sa croissance. Le constat actuel indique que les graines libérées par les plants matures survivent très bien dans le sol et ont encore une excellente capacité de germination après plus de quatre ans de dormance.



Si les travaux d'arrachage et de coupes d'ombelles ont permis de contrôler plusieurs foyers d'infestation sur le territoire, notamment dans les municipalités de Valcourt, du Canton de Valcourt et de Maricourt, de nouvelles méthodes de lutte devraient être testées cet été sur les terrains encore fortement envahis. Le bâchage, notamment, s'avère une solution de contrôle à fort potentiel, car il permet d'éliminer une quantité élevée de plants de manière passive sur de grandes superficies. Les techniques de bâchage se sont montrées efficaces pour le contrôle des colonies de graminées vivaces comme le roseau commun.

Étonnamment, aucune expérience sérieuse n'a été faite pour éliminer la berce du Caucase jusqu'à présent. Diversifier les méthodes de lutte contre la berce du Caucase permettra d'intervenir de manière plus efficace en fonction de la grande

diversité des milieux où elle s'implante. C'est pourquoi les projets de recherche et l'acquisition de nouvelles connaissances sont encore bien importants. Rappelons qu'avant les années 2010, personne ne se préoccupait de la berce du Caucase au Québec.

Si vous voyez de la berce du Caucase ou une plante qui pourrait y ressembler sur votre terrain, communiquez avec votre municipalité afin qu'on vous informe sur les mesures à prendre. Un programme de lutte est peut-être en cours.

Consultez le site du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie pour vous aider à identifier la plante : www.environnementestrie.ca/espece-envahissante-la-berce-du-caucase-une-espece-a-surveiller.

La démarche de lutte contre la berce du Caucase dans la région de Racine est rendue possible grâce à un financement du volet 2 du programme Prime-Vert, à la collaboration des maires des quatre municipalités touchées et du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie. Les travaux sont effectués par Quadra Environnement.

Rappel des dates et des enjeux

André Roy, président

Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec



Parce que c'est important de commencer l'année du bon pied, j'aimerais vous rappeler l'importance d'assister à votre assemblée de secteur.

Plus que jamais, votre participation est essentielle. Pourquoi? Parce que c'est lors de ces assemblées que seront élus les délégués qui vous représenteront aux affaires du Plan conjoint. Une fois élus, ces délégués pourront être appelés, pour l'année à venir, à définir des orientations et à se prononcer sur des choix importants en votre nom. Ainsi, l'année dernière, les délégués ont mandaté le Syndicat pour poursuivre les démarches visant à instaurer une mise en marché collective du bois de sciage de sapin-épinette et, ultimement, ont approuvé le règlement proposé.

Également, vous serez appelés à désigner un nouvel administrateur du Syndicat pour votre secteur (à l'exception de Coaticook-Memphrémagog). J'en profite pour vous inviter à nous faire part dès maintenant de votre intérêt à siéger en nous soumettant votre candidature!

Votre assemblée de secteur, c'est finalement un moment privilégié pour prendre connaissance de l'avancement des dossiers en cours, de nous adresser vos questions et vos commentaires. Cette année, il sera assurément question des démarches en cours en vue de conclure une Convention unique de mise en marché collective du bois de sciage de sapin-épinette, conformément au règlement adopté en novembre dernier.

Pour toutes ces raisons, donc, votre assemblée de secteur, c'est LE rendez-vous de début d'année à ne pas manquer.

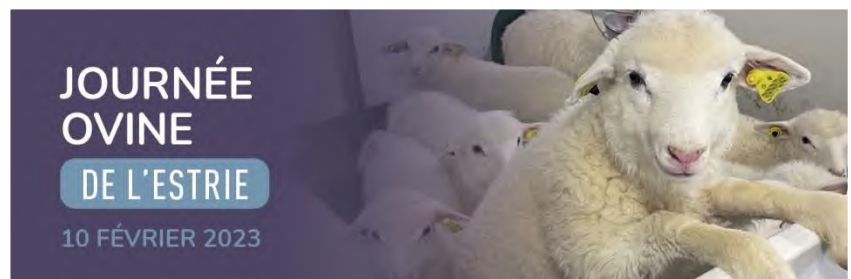
Secteur de la Montérégie	Secteur Le Granit	Secteur Les Sources	Secteur Coaticook-Memphrémagog	Secteur Le Haut-Saint-François	Secteur Le Val-Saint-François
Mercredi 8 février Espace C Hôtel Castel & Spa Confort 901, rue Principale Granby Ou via Zoom	Lundi 13 février Salle Bestar du Centre sportif 5400, rue Papineau Lac-Mégantic	Jeudi 16 février Centre communautaire 474, rue Principale Salle A Ham-Nord	Lundi 20 février Salle L'Épervier 80, rue Saint-Jacques Sud Coaticook	Jeudi 23 février Salle Guy-Veilleux 75, rue Castonguay Cookshire-Eaton	Lundi 27 février Salle Sherbrooke C Hôtel Delta Sherbrooke 2685, rue King Ouest Sherbrooke

La Journée ovine de l'Estrie, un retour qui fait du bien!

Sandy Lalancette, conseillère à la vie syndicale

De retour en personne, la Journée ovine de l'Estrie sera l'occasion idéale pour rencontrer vos pairs et pour discuter avec des intervenants du secteur ovin.

Au menu : des conférences sur l'alimentation des agneaux, le témoignage d'un producteur sur l'utilisation de l'extension lumineuse et la visite d'une bergerie. Au plaisir de vous retrouver le **10 février** au sous-sol de l'église de Notre-Dame-du-Saint-Rosaire, au 4, chemin de Randboro à Cookshire-Eaton (Sawyerville).



Une initiative du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation en collaboration avec le Syndicat des producteurs de moutons de l'Estrie et le Réseau Agriconseils de l'Estrie.

Pour les détails, rendez-vous au mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/estrie/Pages/estrie.aspx. Sous l'onglet Calendrier, choisissez Journée ovine de l'Estrie.

AGA des Producteurs de lait de l'Estrie

Mariane Paré, agr., conseillère à la vie syndicale



L'assemblée générale annuelle ainsi que l'assemblée du Plan conjoint des Producteurs de lait de l'Estrie auront lieu le **vendredi 24 février** dès 9 h 30 au Centre communautaire de Johnville situé au 62, chemin Jordan Hill à Cookshire-Eaton.

Programme de paiements directs aux producteurs laitiers (PPDPL)

La Commission canadienne du lait (CCL) a posté les trousse d'inscription concernant le Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers (PPDPL) le 16 décembre dernier. Il est possible de s'inscrire dès la réception de la lettre, et ce jusqu'au 31 mars 2023.

J'ai reçu ma trousse. Que dois-je faire?

La lettre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada contient l'ensemble des détails, des codes et des étapes à effectuer pour recevoir un paiement. Il est conseillé de bien conserver cette lettre puisque des informations importantes s'y retrouvent. Les producteurs pourront choisir de s'inscrire en ligne ou de remplir un formulaire papier. Dans les deux cas, le numéro d'identification de participant et le numéro de vérification antihameçonnage inscrits dans la lettre sont nécessaires. L'inscription en ligne via le portail est l'option recommandée pour sa sécurité et sa rapidité:

<https://application.cdc-ccl.gc.ca/ddpp-ppdpl/Live/>

Il y a des erreurs dans mes informations ou mes coordonnées. Que dois-je faire?

Si une ou plusieurs informations de votre profil sont incorrectes (nom de l'entreprise, nom et prénom, adresse complète, courriel, numéro de téléphone), il est nécessaire de communiquer avec Mariane Paré au 819 346-8905, poste 5118. Notez que le processus d'inscription sera suspendu jusqu'à ce que les corrections soient faites et qu'une adresse courriel valide permette d'obtenir la confirmation de la CCL une fois les changements effectués.

Je me suis inscrit l'année dernière, dois-je le refaire?

Oui, il faut refaire l'inscription même si le processus a été complété l'année dernière.

Je n'ai pas reçu ma trousse. Que dois-je faire?

Si vous n'avez toujours pas reçu votre trousse d'inscription dans les prochaines semaines ou si vous l'avez perdue, veuillez communiquer dès que possible avec le Centre d'appel de la Commission canadienne du lait au 1 877 246-4682.

Invitation – Tournée hivernale des PPAQ

Jasmine Maurice, conseillère à la vie syndicale



Date : **Mardi 7 février**
Endroit : Hôtel Le Président
Salle Champlain
3535, rue King Ouest
Sherbrooke
Heure : 18 h 30 Accueil
19 h Début de la séance
Présence de M. Éric Bouchard, vice-président des PPAQ

Date : **Mercredi 15 février**
Endroit : Centre sportif Mégantic
Salle Bestar
5400, rue Papineau
Lac-Mégantic
Heure : 18 h 30 Accueil
19 h Début de la séance
Présence de M. Luc Goulet, président des PPAQ

Retour sur la Journée pour Elles

Véronique Guizier, présidente
Les Agricultrices de l'Estrie



Le 8 décembre dernier avait lieu la Journée pour Elles des Agricultrices de l'Estrie à Cookshire-Eaton. L'événement fut réussi grâce à votre belle présence.

Nous organisons cette activité pour que vous en appreniez davantage sur l'organisation et sur les services qu'elle peut vous rendre. Cette journée permet de nous rencontrer, de nous informer et de partager nos expériences. Une conférence présentée par Ariane Gagnon et Andrée-Ann Thomas, deux avocates du cabinet Cain Lamarre, portant sur le droit des affaires a semblé très utile. Le tout s'est poursuivi avec un dîner de réseautage et un marché de Noël aux saveurs locales.

Rappelons que le cabinet d'avocats Cain Lamarre participe au programme Dimension E qui offre aux membres 1 h de consultation gratuite avec différents services professionnels et l'accès à de la formation adaptée à vos besoins. Informez-vous sur agricultrices.com



Lise Pratte, propriétaire du
Domaine Ives Hill



Mélanie Éliane Marcoux, Camille Lussier, Véronique Guizier, Ariane Gagnon et Andrée-Ann Thomas

Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle des Agricultrices de l'Estrie aura lieu le **8 février à 9 h 30** dans les bureaux de la Fédération de l'UPA-Estrie, au 4300, boulevard Bourque à Sherbrooke. Pour toutes les informations, suivez-nous sur la page Facebook des Agricultrices de l'Estrie. Vous êtes agricultrices, mais ne faites pas encore partie des Agricultrices du Québec, inscrivez-vous sur agricultrices.com.

**CONCOURS
Famille agricole
2023**

familleagricole.org

En collaboration avec nos partenaires

Sollio Groupe coopératif

Desjardins

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
L'Union des producteurs agricoles

Serez-vous la 67^e famille agricole?

La famille Champagne | Famille agricole 2022

Les Rendez-vous bioalimentaires de Montréal

Johanick Riendeau, directrice

Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)

Le Carrefour de l'Industrie Bioalimentaire de l'Île de Montréal (CIBÎM) et le regroupement des Tables de concertation bioalimentaire du Québec (TCBQ) se réunissent pour parler du secteur des hôtels, restaurants et des institutions, communément appelés les HRI, du **13 au 24 février!**

Ce nouvel événement, entièrement dédié au marché des HRI, est organisé sur mesure pour les transformateurs, les acheteurs et tous les acteurs du domaine alimentaire.



Le regroupement des TCBQ offre la chance à dix participants d'y assister gratuitement. Pour participer aux rencontres et bénéficier de la formation gratuite du 24 janvier ou du 1^{er} février, écrivez à helena@createursdesaveurs.com.

Pour les inscriptions aux rencontres d'acheteurs du 20 au 23 février et pour obtenir davantage d'informations, visitez la page web de l'événement : www.cibim.org.

Nouveaux dépliants

Afin de faire connaître les différents projets de Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est aux visiteurs de la région, nous travaillons présentement à la mise à jour de nos dépliants en partenariat avec Tourisme Cantons-de-l'Est. Les projets *Les Têtes Fromagères* et *Brasseurs des Cantons* seront désormais présentés sur des dépliants bilingues.



L'iconographie a été développée pour faciliter les choix et pour améliorer les expériences agrotouristiques des consommateurs. Les cartes interactives de tous les projets, dont *Souvenirs de cueillette*, seront davantage mises en valeur. Le CIBLE veut ainsi favoriser le téléchargement des cartes grâce au code QR se retrouvant sur les dépliants.

Dès avril, repérez les nouveaux dépliants dans les kiosques, dans les différents événements portes ouvertes et chez les producteurs des Cantons-de-l'Est!

Pour ne rien manquer des projets du CIBLE et de Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est, abonnez-vous à l'infolettre au www.createursdesaveurs.com ou rendez-vous sur [Facebook](https://www.facebook.com), [Instagram](https://www.instagram.com) et maintenant sur [TikTok](https://www.tiktok.com)!

Nombre record de nouveaux producteurs et productrices dans le Haut-Saint-François!

Lise Got, conseillère à l'aménagement et à la vie syndicale

Ce n'est pas moins de 42 nouvelles entreprises agricoles qui se sont ajoutées dans le Haut-Saint-François durant l'année 2022, soit 33 % des nouvelles entreprises agricoles de l'Estrie. C'est deux fois plus qu'en 2020.

La production acéricole représente 25 % de ces nouvelles entreprises. Les autres productions bien représentées sont la production de foin, de bovins et la production maraîchère.

Le Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-François souhaite la bienvenue à tous ces nouveaux producteurs et à toutes ces nouvelles productrices.

Photo : Érablière de la Mine, Weedon



Bilan du projet Viande solidaire et aperçu de la prochaine année

Sandy Lalancette, conseillère à la vie syndicale

En 2022, le Syndicat local de l'UPA de Coaticook a collaboré à mettre sur pied le projet Viande solidaire. Ce projet ambitieux porté par le Centre d'action bénévole de Coaticook (CAB) a permis d'approvisionner son service de dépannage alimentaire en viande de qualité sur une base régulière. Entre le mois d'août et le mois de décembre, 5 entreprises de la MRC ont participé au projet. La moyenne des rétributions aux producteurs était de 470 \$ par animal. La générosité des producteurs et des productrices agricoles jumelée à la participation des partenaires illustrent bien à quel point le milieu agricole est à l'écoute des besoins de la population.

À quoi faut-il s'attendre pour 2023?

La prochaine année promet d'être encore plus généreuse. L'entente avec l'Abattoir régional de Coaticook est déjà établie. Au moins une date par mois est réservée pour combler les besoins du CAB. Si votre entreprise agricole se situe sur le territoire de la MRC de Coaticook et que vous avez un animal fragilisé sur votre ferme, nous vous invitons à communiquer avec Sabrina Rhéaume, coordonnatrice du maintien à domicile et des dépannages au 819 849-7011, poste 224 ou maintien@cabmrccoaticook.org.

Dates réservées pour l'abattage en 2023

1 ^{er} mars	9 août
5 avril	6 et 27 septembre
3 mai	18 octobre
7 et 28 juin	8 et 29 novembre
19 juillet	6 décembre

Pour en savoir davantage, consultez :

synergieestrie.com/synergie/milieu-agricole-viande-solidaire.



Animaux fragilisés recherchés pour aide alimentaire



Pour une vache : rétribution entre 300\$ et 500\$ au producteur selon le rendement

Valider si votre animal est admissible avec votre transporteur

Sabrina Rhéaume
Coordonnatrice maintien à domicile et dépannages

819-849-7011 poste 224



En collaboration avec l'UPA de Coaticook

L'abattoir Julien Lacroix de St-Ludger

Un projet local significatif

Sandy Lalancette, conseillère à la vie syndicale



Le dossier des abattoirs est un sujet sensible dans le milieu agricole. L'accessibilité, le manque d'infrastructures et les réglementations font en sorte que le processus d'abattage peut devenir un enjeu de taille pour plusieurs producteurs. Pire encore, la possibilité de fermeture d'un abattoir engendre l'incertitude de perdre des services importants pour les gens de la région.

Décembre 2022

Dans le cadre d'une rencontre du Plan de développement de la zone agricole du Granit tenue récemment, la Société de développement économique du Granit témoignait éprouver des difficultés à aider le propriétaire de l'Abattoir Julien Lacroix de St-Ludger à vendre son entreprise. Le risque est grand. La fermeture des installations entraînerait la perte définitive du permis d'abattage. Heureusement, la balle a été attrapée au bond par différents intervenants. Une première rencontre de personnes intéressées au dossier a été organisée afin de réfléchir à une solution.

Janvier 2023

Un comité provisoire vient d'être mis en place pour évaluer la possibilité de transformer l'abattoir en coopérative de solidarité. Il s'agit d'une belle nouvelle pour la communauté agricole et surtout, d'un exemple de solidarité inspirant. Il est encore possible de préserver l'Abattoir Julien Lacroix et d'assurer les services aux producteurs et aux productrices. Il ne reste qu'à mettre la main à la pâte et faire en sorte que ce projet voit le jour. Nous vous tiendrons informés du processus. Bravo aux partenaires qui croient au grand potentiel du projet.

Accueil des nouveaux producteurs

Frontenac se démarque au niveau provincial

Sandy Lalancette, conseillère à la vie syndicale



En Estrie, l'accueil des nouveaux producteurs et des nouvelles productrices a toujours été important. Bien plus qu'un simple mot de bienvenue, l'accueil a pour but de permettre des rencontres, d'expliquer les services de l'Union et de discuter des actions posées par les syndicats locaux.

L'accueil a aussi pris beaucoup d'ampleur au niveau provincial. Chaque syndicat local a un ambassadeur voué à cette tâche. De toutes les régions, l'Estrie se démarque. Mieux encore, le Syndicat de l'UPA de Frontenac présente le meilleur résultat de tous les syndicats locaux du Québec puisque son taux d'adhésion y est le plus élevé grâce au travail assidu et dévoué de Serge Lapointe, président du Syndicat.

Pour Serge, l'accueil est la clé pour assurer la confiance des membres envers l'organisation. Rien ne doit être laissé de côté. Les informations doivent être justes et la convivialité doit aussi être permise. M. Lapointe et les membres du conseil d'administration de Syndicat de l'UPA de Frontenac demeurent tous disponibles pour répondre aux questions des producteurs et des productrices du territoire.

Que vous arriviez dans le domaine ou que vous soyez établi depuis un moment, vos administrateurs et vos administratrices vous invitent à communiquer avec eux. Trouvez leurs coordonnées sur le site de l'Union à estrie.upa.qc.ca/producteur. Cliquez sur l'onglet À propos pour accéder aux pages des syndicats.



JOURNÉE AGRO ESTRIE

LUTTE
INTÉGRÉE



Photo: CAEE

14 février 2023

SALLE PAUL VI, MUNICIPALITÉ DE ST-SÉBASTIEN, 582, RUE PRINCIPALE
SAINT-SÉBASTIEN-DE-FRONTENAC

15 février 2023

SALLE CLEGHORN, UNIVERSITÉ BISHOP'S, 2600, RUE COLLEGE
SHERBROOKE

OUVERT À TOUS!

**LUTTE INTÉGRÉE ~ MÉTHODES ALTERNATIVES ~ UTILISATION DES PESTICIDES ET DES RISQUES ASSOCIÉS
RÉDUCTION DES PESTICIDES ~ CULTURES DE COUVERTURE ~ RÉSISTANCE AUX HERBICIDES**

Programmation

Avant-midi ~ Réseau des fermes durables de l'Estrie

8 H 30 **Accueil**

9 H 10 **Bons coups des conseillers du Club agro**

~ 14 févr. : gestion de l'eau, azote et drone ~ 15 févr. : profils de sol, azote et drone

10 H **Les cultures de couverture : des champs plus verts et plus rentables**

Krystal Coddington, agr., CAEE

10 H 45 **Résistance des mauvaises herbes : mieux la comprendre pour essayer de l'éviter!**

~ 14 févr. : Véronique Samson, agr., MAPAQ ~ 15 févr. : Brigitte Duval, agr., MAPAQ

11 H 45 **Mot du Réseau des fermes durables de l'Estrie**

~ 14 févr. : Serge Lapointe, Ferme Émilien Lapointe et Fils SENC.

~ 15 févr. : René Bessette, Ferme Bessette & Frères (Wt) inc.

12 H **Dîner sur place**

Après-midi ~ Projet dans le cadre du PAD : Réseau bio-conventionnel, plus d'échanges pour moins de pesticides

13 H **Plus rusé que les pesticides**

Paul Caplette, producteur, Céréales Bellevue.



INVITÉ SPÉCIAL :
PAUL CAPLETTE

14 H 30 **Panel interactif de producteurs de la région**

15 H 25 **Mot de la fin**

Tarifs et inscription

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 10 FÉVRIER 2023

Tarifs incluant le repas et les taxes :

- Producteurs : 50 \$
- Non-producteurs : 60 \$

INSCRIPTION : <https://lepointdevente.com/billets/journeeagroestrie2023>

INFORMATION : Danielle Giroux, dgiroux@cae-estrie.com, 819 943-4042



Ce projet est réalisé par le Club agroenvironnemental de l'Estrie et la Fédération de l'UPA-Estrie, en partenariat avec le MAPAQ Estrie. Il est financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-Vert.

